

ARCT1BA

2013 - 2014

Bachelier en architecture/TRN

A Tournai - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Code du programme: **arct1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	5
- Compétences et acquis au terme de la formation	5
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Mobilité et internationalisation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Programme détaillé	9
- Structure du programme	9
- Programme par matière	9
- Programme par année	11
- ARCT1BA - Première année	11
- ARCT1BA - Deuxième année	12
- ARCT1BA - Troisième année	13
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	15

ARCT1BA - Introduction

Introduction

ATTENTION

Le programme du Bachelier en architecture est en cours de réforme.

Les étudiants inscrits en 1^{re} et en 2^e années en 2013-2014 suivent le programme réformé.

Les étudiants inscrits en 3^e année en 2013-2014 suivent le [programme de transition](#).

Ce programme propose une formation générale dans le domaine de l'architecture centrée sur le projet d'architecture.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- maîtriserez les outils et les méthodes de pensée de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture de plus en plus complexes ;
- serez formé-e aux diverses disciplines liées à l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques.

Votre profil

Les études d'architecture demandent une aptitude à se mettre au service des hommes en vue de concevoir pour leur bien-être. Cette orientation vers autrui doit se compléter de la capacité de voir et d'imaginer dans l'espace.

Le dessin, l'esprit de mécanique et de construction, le goût pour la réalisation de maquettes, l'ingéniosité et l'inventivité témoignent des aptitudes utiles.

La faculté de penser de façon analytique, mais plus essentiellement celle de composer, de structurer, de penser synthétiquement, complétée par le goût de la recherche, est indispensable. Ces aptitudes seront développées tout au long de la formation.

Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux.

Votre programme

Le bachelier vous propose d'acquérir

- une connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et des méthodes de pensée et d'action de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture ;
- la connaissance de base des sciences, exactes et humaines, et approfondie des savoirs techniques qui participent à l'ancrage fondamental de la discipline ;
- les techniques de représentation permettant de cerner l'espace architecturé de manière précise et paramétrique ;
- des capacités d'expression et de communication favorisant l'émergence et la mise en valeur de réflexions et de projets.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en architecture. Il débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte.

ARCT1BA - Conditions d'admission

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient, soit :

- du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993-1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française et homologué par la commission constituée à cet effet, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992-1993 accompagné, pour l'accès aux études premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française sanctionnant un grade académique, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- d'un titre d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française et dont les programmes sont arrêtés par le Gouvernement après consultation selon le secteur, du Conseil inter-universitaire de la Communauté française (CIUF) ou du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE); cette attestation donne accès aux études des secteurs ou des domaines qu'elle indique;
- d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (*ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française*), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger *reconnu équivalent* à ceux mentionnés ci-dessus.

Les demandes d'équivalence doivent être introduites, **avant le 15 juillet 2013**, au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique

Remarques :

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- [Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- [Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation](#)

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie](#)

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- [Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires](#)

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

ARCT1BA - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

L'introduction dans la discipline de l'architecture, l'exercice du projet d'architecture et l'apprentissage aux métiers de l'architecture ont pour objectif de former des architectes capables :

- de comprendre, de concevoir, de composer et de concrétiser l'espace habité en exprimant les valeurs qui donnent sens au projet,
- d'assumer leur rôle et leurs responsabilités par une attention et une prise en compte des dimensions sociales, culturelles, esthétiques, techniques et fonctionnelles, économiques, environnementales et contextuelles, tant dans leurs réalisations que dans leurs prestations les plus diversifiées,
- d'assurer, avec rigueur, pertinence, compétence et sensibilité, des missions tant courantes que nouvelles et émergentes, de répondre ainsi aux attentes de la société et d'en anticiper ses enjeux.

Cela implique l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-penser spécifiques, ainsi qu'une liberté et une autonomie de pensée, supports des valeurs qui donnent sens au projet d'architecture.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION DE BACHELIER

Ce cycle ouvre les étudiants aux valeurs qui fondent la discipline architecturale. Il leur permet d'acquérir les savoirs et méthodes indispensables au développement d'une pensée sur l'architecture et sa matérialisation, fondée sur la rigueur et la recherche active.

La formation s'établit sur la reconnaissance de la complexité propre à l'architecture et sur une pédagogie qui la découvre progressivement et en profondeur. Au travers d'une pratique assidue du projet d'architecture, le cursus échelonne l'amplitude des enjeux posés et l'accroissement de la transdisciplinarité en une progression continue.

Ce premier cycle vise une formation fondamentale et transdisciplinaire dans les différents champs convoqués par l'architecture par l'acquisition :

- de méthodes de conception du projet d'architecture ;
- de techniques de représentation et de capacités d'expression et de communication ;
- de connaissances en sciences exactes et humaines ;
- de savoirs techniques.

Luigi Snozzi [1] Extraits

(...) mon rôle d'enseignant, plus que de former des architectes brillants qui savent leur métier à la perfection, était de former des intellectuels critiques qui aient un sens éthique de la profession. C'est pour moi le premier devoir de l'enseignement. C'est la chose la plus difficile à transmettre, mais je me suis toujours dit que si l'on réussissait à transmettre cette conscience de notre rôle en tant qu'architectes, à l'avenir cet ancien étudiant, même s'il n'est pas un bon architecte, deviendrait un compagnon de route sur qui pouvoir compter dans les batailles pour l'architecture, et même dans les luttes hors de l'architecture.

[1] Luigi Snozzi, entretien avec Pierre-Alain Croset, dans Pour une école de tendances, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1999, p. 20.

PÉDAGOGIE

L'architecture est une discipline spécifique et par essence, un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société, et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir-faire et savoir-penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiants vers un savoir-être responsable et compétent.

Pour rencontrer cette exigence, rigueur, créativité et savoirs techniques sont, dans leur complémentarité et leur indissociabilité, les objectifs premiers de la formation de nos étudiants.

Outre le développement d'une personnalité créatrice, de l'habileté à manipuler des concepts et de la capacité à l'autonomie et à la coopération, la formation renforce l'acquisition d'une double compétence :

- à édifier et à aménager, c'est-à-dire à ancrer les réflexions dans le concret ;
- à se situer dans une démarche prospective, pouvant aboutir à la recherche.

Les étudiants bénéficient ainsi d'une approche incluant toutes les dimensions de la discipline architecturale : artistiques, intellectuelles, scientifiques et matérielles.

La pédagogie s'articule autour de convictions, situant l'architecture dans le contexte sociétal, prenant appui sur les conditions particulières de la vie individuelle et collective. En ce sens, l'architecture est une discipline spécifique et par essence un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'approche se veut critique, non doctrinale et garante d'une simplicité des points de vue menant à la transformation du lieu, à toutes les échelles, lui donnant un sens dans la perspective d'accueillir des modes d'habiter multiples.

L'architecture est aussi un métier, exigeant une compétence concrète et opérationnelle, fondée sur des savoirs, un savoir-penser et un savoir-faire.

L'enseignement s'articule à la fois autour du projet architectural et des cours théoriques et s'appuie sur les compétences développées par les différents partenaires. Elle a pour objectif de mettre l'étudiant "en condition" de développer une attitude critique et de nourrir son intuition afin d'aborder la question architecturale de la manière la plus large qu'il soit.

D'autre part, l'enseignement s'appuie sur certaines spécificités liées à la localisation du site de Tournai et à son caractère transfrontalier et interrégional, mettant en réseau la Wallonie, la Flandre et la France, pour constituer la métropole transfrontalière.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (Règlement général des examens), à savoir des examens écrits et oraux, des travaux personnels ou collectifs, des présentations publiques de projets.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture et du dessin, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité est un atout majeur de la formation. Elle se fait durant le cycle du Master.

La Faculté propose plus de 30 possibilités d'échanges en Europe. Du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Europe les programmes d'échanges permettent d'effectuer des séjours d'un ou deux quadrimestres dans des facultés d'architecture et d'appréhender d'autres approches et pratiques de la discipline.

Il existe également un certain nombre de programmes d'échange dont les destinations se situent au Canada, aux USA ou en Amérique Latine.

La liste des partenariats de mobilité de la faculté peut être consultée à la page :

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le diplôme de Bachelier en architecture permet un accès direct à la formation de Master en architecture.

ARCT1BA - Gestion et contacts

Contacts utiles

Bachelier en architecture « ARCT1BA »

Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place des Sciences, 1 - Bte L6.05.01

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

•• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

Site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Chaussée de Tournai, 7 - Bte T1.01.01

B-7520 Tournai (Ramegnies-Chin)

Contact: [Secrétariat Tournai](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Prof. Martin BUYSSE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Martin Buysse](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Répondant administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

M. Vincent FILLEUL UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Vincent Filleul](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Tournai »

Mme Christina NASTRI

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Chaussée de Tournai, 7 - Bte T1.01.01

BE-7520 Tournai (Ramegnies-Chin)

Contact: [Christina Natri](#)

Tél: +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Président de la Commission de programme « Bachelier en architecture »

Prof. Anne CROEGAERT

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Anne Croegaert](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• Secrétaire de la Commission de programme « Bachelier en architecture »

Prof. Jean-Louis VANDEN EYNDE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Jean-Louis Vanden Eynde](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• Coordination institutionnelle Erasmus

Prof. Martin BUYSSE

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Martin Buysse](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

ARCT1BA - Programme détaillé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de Bachelier en architecture totalise 180 crédits répartis sur trois années d'études correspondant à 60 crédits chacune et comportant :

- Un tronc commun de matières obligatoires comprenant en 3^{ème} année un stage en milieu professionnel (150 crédits)
- Une mineure d'approfondissement en architecture (30 crédits) composée de 15 crédits obligatoires et de variantes de 15 crédits à choisir sur le site de Tournai ou de Bruxelles (en 2^{ème} et 3^{ème} années de Bachelier).

Les matières enseignées sont structurées en cinq domaines spécifiques :

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication
- Contexte et culture
- Matériaux, structures et construction
- Langues

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Projet d'architecture (67 crédits)

○ LTARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Olivier Camus, Dimitri Fache, Bernard Gochet, Franck Miner, Agnes Mory, Damien Surroca, Pascale Verbeke	240h	23 Crédits	1+2q	x			
○ LTARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration	Christoffel Boghaert, Mathieu De Paepe, Renaud De Villiers De La Noue, Pascal Marchant, Lyderic Veauvy, Emmanuelle Weiss	240h	23 Crédits	1+2q		x		
○ LTARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation	N.	240h	21 Crédits	1+2q △				x

o Expression, représentation et communication (16 crédits)

○ LTARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Anne Croegaert, Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	1q	x			
○ LTARC1121	Géométrie Spatiale : exploration du dessin descriptif	Anne Croegaert, Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q	x			
○ LTARC1220	Géométrie spatiale : approfondissement des modes de représentation	Beatrice Renard	30h	2 Crédits	1q		x		
○ LTARC1122	Moyens d'expression et représentation 1	Jan Godyns, Agnes Mory, Barbara Noirhomme	90h	4 Crédits	1+2q	x			
○ LTARC1221	Moyens d'expression et représentation 2	Jean Couwenbergh, Eric Van Overstraeten	60h	3 Crédits	1q			x	
○ LTARC1320	Conception et simulation numérique	N.	45h	3 Crédits	1q △				x

o Contexte et culture (31 crédits)

o LTARC1102	Théories de l'architecture 1	Eric Van Overstraeten, Quentin Wilbaux	45h	3 Crédits	1q	x		
o LTARC1302	Théories de l'architecture 2	N.	30h	2 Crédits	1q Δ			x
o LTARC1140	Histoire de l'architecture : des origines aux Moyen-Age	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	1q	x		
o LTARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	1q		x	
o LTARC1141	Philosophie et anthropologie de l'espace	Marie-Clotilde Roose, Chloé Salembier	45h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1142	Sciences du milieu	Georges Mabilie	45h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologie	Christian Gilot	30h	2 Crédits	1q		x	
o LTARC1242	Socio-anthropologie de l'habiter	Chloé Salembier, Damien Vanneste	30h	2 Crédits	2q		x	
o LTARC1143	Mathématique : géométrie	Martin Buysse	30h+15h	3 Crédits	1q	x		
o LTARC1144	Mathématique : analyse	Martin Buysse	30h+15h	3 Crédits	2q	x		
o LTARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	N.	30h	2 Crédits	1q Δ			x
o LTECO1202	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Bernard-Louis Ghislain	15h	2 Crédits	1q		x	

o Matériaux, structure et construction (28 crédits)

o LTARC1260	Eléments de physique du bâtiment	Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q		x	
o LTARC1360	Equipement du bâtiment : acoustique et électricité	N.	30h	2 Crédits	1q Δ			x
o LTARC1160	Analyse des structures 1 : introduction	Cédric Evrard, Pascaline Faux	22.5h +37.5h	4 Crédits	2q	x		
o LTARC1261	Analyse des structures 2 : compléments	Cédric Evrard, Pascaline Faux	30h+45h	5 Crédits	1q		x	
o LTARC1361	Analyse des structures 3 : applications	N.	60h	4 Crédits	2q Δ			x
o LTARC1161	Construction et matériaux 1	Georges Mabilie, Pierre Philippe	75h	5 Crédits	1q	x		
o LTARC1262	Construction et matériaux 2	Georges Mabilie, Pierre Philippe	60h	4 Crédits	2q		x	
o LTARC1362	Construction et matériaux III	N.	30h	2 Crédits	2q Δ			x

o Stages (2 crédits)

o LTARC1380	Stage	N.		2 Crédits	Δ			x
-------------	-------	----	--	-----------	---	--	--	---

o Langues (6 crédits)

o LTARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq, Guy Vancraeynest	20h	2 Crédits	2q	x		
o LTARC1228	Anglais 2	Joseph Drese	20h	2 Crédits	1q		x	
o LTARC1323	Anglais 3	N.	20h	2 Crédits	1q Δ			x

o Approfondissement en architecture (TRN) (30 crédits)

L'approfondissement en architecture se compose de 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et de 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les sites de la faculté.

o	Approfondissement en architecture - Tournai partie obligatoire	N.		15 Crédits			x	x
o	Approfondissement en architecture partie libre Tournai <i>L'étudiant choisit la 2ème partie de son approfondissement (15 crédits) sur le site de Tournai ou de Bruxelles</i>	N.		15 Crédits			x	x

PROGRAMME PAR ANNÉE

ARCT1BA - Première année

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Majeure

○ Projet d'architecture

○ LTARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Olivier Camus, Dimitri Fache, Bernard Gochet, Franck Miner, Agnes Mory, Damien Surroca, Pascale Verbeke	240h	23 Crédits	1+2q
-------------	--------------------------------------	---	------	------------	------

○ Expression, représentation et communication

○ LTARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Anne Croegaert, Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	1q
○ LTARC1121	Géométrie Spatiale : exploration du dessin descriptif	Anne Croegaert, Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q
○ LTARC1122	Moyens d'expression et représentation 1	Jan Godyns, Agnes Mory, Barbara Noirhomme	90h	4 Crédits	1+2q

○ Contexte et culture

○ LTARC1102	Théories de l'architecture 1	Eric Van Overstraeten, Quentin Wilbaux	45h	3 Crédits	1q
○ LTARC1140	Histoire de l'architecture : des origines aux Moyen-Age	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	1q
○ LTARC1141	Philosophie et anthropologie de l'espace	Marie-Clotilde Roose, Chloé Salembier	45h	3 Crédits	2q
○ LTARC1142	Sciences du milieu	Georges Mabile	45h	3 Crédits	2q
○ LTARC1143	Mathématique : géométrie	Martin Buysse	30h+15h	3 Crédits	1q
○ LTARC1144	Mathématique : analyse	Martin Buysse	30h+15h	3 Crédits	2q

○ Matériaux, structure et construction

○ LTARC1160	Analyse des structures 1 : introduction	Cédric Evrard, Pascaline Faux	22.5h +37.5h	4 Crédits	2q
○ LTARC1161	Construction et matériaux 1	Georges Mabile, Pierre Philippe	75h	5 Crédits	1q

○ Langues

○ LTARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq, Guy Vancraeynest	20h	2 Crédits	2q
-------------	-----------	--	-----	-----------	----

ARCT1BA - Deuxième année

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Projet d'architecture**

○ LTARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration	Christoffel Boghaert, Mathieu De Paepe, Renaud De Villiers De La Noue, Pascal Marchant, Lyderic Veauvy, Emmanuelle Weiss	240h	23 Crédits	1+2q
-------------	---------------------------------------	--	------	------------	------

o Expression, représentation et communication

○ LTARC1220	Géométrie spatiale : approfondissement des modes de représentation	Beatrice Renard	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1221	Moyens d'expression et représentation 2	Jean Couwenbergh, Eric Van Overstraeten	60h	3 Crédits	1q

o Contexte et culture

○ LTARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Henry Pouillon	45h	3 Crédits	1q
○ LTARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologie	Christian Gilot	30h	2 Crédits	1q
○ LTARC1242	Socio-anthropologie de l'habiter	Chloé Salembier, Damien Vanneste	30h	2 Crédits	2q
○ LTECO1202	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Bernard-Louis Ghislain	15h	2 Crédits	1q

o Matériaux, structure et construction

○ LTARC1260	Éléments de physique du bâtiment	Pascaline Faux	22.5h +7.5h	2 Crédits	2q
○ LTARC1261	Analyse des structures 2 : compléments	Cédric Evrard, Pascaline Faux	30h+45h	5 Crédits	1q
○ LTARC1262	Construction et matériaux 2	Georges Mabile, Pierre Philippe	60h	4 Crédits	2q

o Langues

○ LTARC1228	Anglais 2	Joseph Drese	20h	2 Crédits	1q
-------------	-----------	--------------	-----	-----------	----

o Approfondissement en architecture (TRN)

L'approfondissement en architecture se compose de 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et de 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les sites de la faculté.

○	Approfondissement en architecture - Tournai partie obligatoire	N.		15 Crédits	
○	Approfondissement en architecture partie libre Tournai L'étudiant choisit la 2ème partie de son approfondissement (15 crédits) sur le site de Tournai ou de Bruxelles	N.		15 Crédits	

ARCT1BA - Troisième année

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2013-2014
 Activité cyclique dispensée en 2013-2014
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2013-2014
 Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Projet d'architecture

<input type="radio"/> LTARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation	N.	240h	21 Crédits	1+2q △
---------------------------------	--	----	------	------------	-----------

o Expression, représentation et communication

<input type="radio"/> LTARC1320	Conception et simulation numérique	N.	45h	3 Crédits	1q △
---------------------------------	------------------------------------	----	-----	-----------	------

o Contexte et culture

<input type="radio"/> LTARC1302	Théories de l'architecture 2	N.	30h	2 Crédits	1q △
<input type="radio"/> LTARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	N.	30h	2 Crédits	1q △

o Matériaux, structure et construction

<input type="radio"/> LTARC1360	Equipement du bâtiment : acoustique et électricité	N.	30h	2 Crédits	1q △
<input type="radio"/> LTARC1361	Analyse des structures 3 : applications	N.	60h	4 Crédits	2q △
<input type="radio"/> LTARC1362	Construction et matériaux III	N.	30h	2 Crédits	2q △

o Stages

<input type="radio"/> LTARC1380	Stage	N.		2 Crédits	△
---------------------------------	-------	----	--	-----------	---

o Langues

<input type="radio"/> LTARC1323	Anglais 3	N.	20h	2 Crédits	1q △
---------------------------------	-----------	----	-----	-----------	------

o Approfondissement en architecture (TRN)

L'approfondissement en architecture se compose de 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et de 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les sites de la faculté.

<input type="radio"/>	Approfondissement en architecture - Tournai partie obligatoire	N.		15 Crédits	
<input type="radio"/>	Approfondissement en architecture partie libre Tournai L'étudiant choisit la 2ème partie de son approfondissement (15 crédits) sur le site de Tournai ou de Bruxelles	N.		15 Crédits	

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour les étudiants qui débiteront leur programme de bachelier (BAC1) en 2012-2013 :

La mineure d'approfondissement en architecture proposée aux étudiants comporte un total de 30 crédits organisés exclusivement en 2^{ème} et 3^{ème} années du Bachelier. Elle est constituée en partie de cours obligatoires (15 crédits), à suivre sur le site, et d'une autre partie (15 crédits) à choisir parmi les variantes organisées sur le site de Bruxelles ou de Tournai

> [Approfondissement en architecture Tournai](https://www.uclouvain.be/prog-2013-app-ltarc1205p) [<https://www.uclouvain.be/prog-2013-app-ltarc1205p>]

